

« NOTRE ENGAGEMENT SERENITE »

Partenaire 2020 de l'Office de Tourisme Landes Atlantique Sud, je m'engage à respecter les conditions ci-dessous pendant toute la durée nécessaire, dans le but d'assurer un séjour en toute tranquillité à ma clientèle. Explications en 5 points :

1) Conditions de remboursement :

Le propriétaire garantit le remboursement intégral, en cas d'annulations des nouvelles réservations effectuées, selon les dispositions réglementaires en vigueur et si :

- le client est dans l'impossibilité de se déplacer, pour cause de restrictions liées à la pandémie
- le propriétaire est dans l'obligation de renoncer à la location (interdiction de louer)

Cette garantie ne s'applique pas pour des motifs personnels tels que plages fermées, inquiétude personnelle...

2) Protocole hygiène et propreté :

Le propriétaire s'engage à appliquer le protocole sanitaire préconisé de la location en appui sur les bonnes pratiques recommandées (lien : <https://www.landesatlantiquesud.com/wp-content/uploads/2020/05/Guide-de-bonnes-pratiques.pdf>)

- Ménage approfondi : désinfection des poignées de portes, interrupteurs, télécommandes, sanitaires. La check-list sanitaire ou le protocole de nettoyage est affiché dans l'hébergement
- Lavage du linge de maison à 60°C minimum
- Les horaires de départ et d'arrivée du client sont adaptés pour garantir un temps nécessaire au ménage optimal.

3) Kit Covid :

Un flacon de gel hydroalcoolique et un produit désinfectant sont mis à la disposition dans la location.

4) Livret d'accueil touristique :

Avant son arrivée dans l'hébergement, le client reçoit un support unique fourni par l'hébergeur et l'Office de Tourisme. L'objectif est de lui présenter tous les atouts de notre destination et de le guider avant et tout au long de son séjour : informations pratiques sur l'hébergement, accès aux informations touristiques de l'instant grâce à la web application « louspot.fr », les incontournables, les suggestions de circuits, les parcours Terra Aventura, les animations et le réseau de transports...

5) Affichage de l'engagement dans l'hébergement :

A l'acceptation de cet engagement, l'hébergeur recevra ce document sous le format à dater, signer et afficher dans ses hébergements.

Tous les signataires de cet engagement sont listés dans l'Espace Pro du site internet www.landesatlantiquesud.com